

## Les CFTC HPE et Thalès à Montréal !

**Titre : Forum Social Mondial et 29<sup>ème</sup> Congrès des Délégués Sociaux du Grand Montréal : un militant CFTC témoigne**



**Brigitte Dessel, Serge Cadieux (secrétaire général de la FTQ), Jean-Paul Vouiller, Marc de Raphelis Soissan**

**Jean-Paul Vouiller, Délégué Syndical National CFTC chez Hewlett Packard Enterprise, s’inspire du modèle syndical québécois pour lutter contre les risques psychosociaux. L’été dernier, il s’est rendu au 13e Forum social mondial, à Montréal, pour partager son expérience. Et de nouveau en février 2017 accompagné de sa collègue Brigitte Dessel et de Marc de Raphelis Soissan de la CFTC Thalès. Un échange fructueux et enthousiaste avec 160 délégués sociaux du Grand Montréal.**

Du 9 au 14 août 2016 se tenait à Montréal, au Québec, le 12<sup>e</sup> Forum social mondial, qui a rassemblé plusieurs dizaines de milliers de participants – membres d’ONG, d’associations et de syndicats – autour des grands thèmes altermondialistes. C’est là que Jean-Paul Vouiller a témoigné dans deux conférences organisées par la Fédération des Travailleurs et Travailleuses Québécois (FTQ) sur les « délégués sociaux » en entreprise pour lutter au plus proche du terrain contre les risques psychosociaux.

En France, lorsqu’un collègue se blesse ou fait un malaise, on appelle un sauveteur secouriste du travail (SST). Mais que fait-on s’il est en souffrance morale pour cause professionnelle ou personnelle, en larmes et raconte qu’il/elle ne dort plus ou évoque des idées suicidaires ? Dans les entreprises québécoises, on fait appel aux délégués sociaux. Ce sont des adhérents de la FTQ qui ont suivi une formation obligatoire de trois jours, dispensée par leur syndicat, pour savoir écouter, conseiller, accompagner et orienter leurs collègues en souffrance vers des professionnels. Car « *la solution est souvent dans les 10 mètres autour du poste du salarié* », selon Marie Pezé\*, que Jean-

Paul Vouiller aime à citer. « *Le statut de délégué social est reconnu dans les entreprises par des "ententes", l'équivalent de nos conventions collectives, explique-t-il également. Ensuite, leur force c'est qu'ils sont organisés en réseaux géographiques avec des cahiers de ressources, ce qui leur permet d'échanger régulièrement sur leurs expériences et de proposer des solutions. La FTQ a même passé des accords avec des structures de santé pour que leurs adhérents soient reçus en priorité et bénéficient de tarifs préférentiels.* »

Après avoir suivi à ses frais, en octobre 2015, la formation de délégué social de la FTQ, au Québec, Jean-Paul Vouiller est devenu l'ambassadeur en France de ce programme. « *Quand j'ai expliqué qu'on allait réduire le nombre d'arrêts maladie et les risques de suicides, la direction de Hewlett Packard a tout de suite compris où était son intérêt* », raconte-t-il. Mais cela fait déjà dix ans que Jean-Paul Vouiller prend au sérieux la question des risques psychosociaux. Après le suicide d'un collègue, il mobilise sa section autour de la détection de la détresse psychologique – une liste de numéros d'urgence et de ressources est établie – et met au point une méthode : « *comprendre, stabiliser, agir* ». En juin 2015, lors d'un témoignage à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à Paris, on lui fait remarquer que sa démarche ressemble fort au fameux « délégué social » québécois, ce qui le conduira à prendre contact avec la FTQ. On connaît la suite.



Pour en savoir plus : [dsecftc91.fr](http://dsecftc91.fr)

\* : Marie Pezé, psychologue, a créé en 1997 la première consultation « souffrance et travail » en milieu hospitalier : [www.souffrance-et-travail.com](http://www.souffrance-et-travail.com)